



L'essentiel

B Le Citepa, en complément de la publication des estimations de gaz à effet de serre (GES) du premier
A semestre 2025, met à jour pour cette deuxième édition son estimation des émissions de GES pour
R l'ensemble de la France et des secteurs d'activité pour le reste de l'année, à savoir pour les
troisième et quatrième trimestres 2025.

O En effet avec l'intensification des objectifs définis par la prochaine SNBC dans sa version 3, afin de
M permettre d'anticiper "l'atterrissage annuel" des émissions de GES et la vérification de l'adéquation
E de la tendance des émissions avec la bonne cible, **le Citepa a développé un nouvel outil afin de**
T **disposer d'une estimation prévisionnelle des émissions de GES de l'année en cours : le baromètre**
prévisionnel.

R Sur l'ensemble de l'année 2025, le baromètre prévisionnel anticipe une légère diminution des
E émissions de GES au plan national, estimée à -0,8% (soit - 2,9 Mt CO₂e) par rapport à 2024. Cette
P baisse reste toutefois très en deçà du rythme nécessaire pour atteindre les objectifs de la période
2022-2030, fixés à environ -5 % par an dans la version provisoire de la stratégie nationale bas
carbone (SNBC) 3 (actuellement en concertation). À noter, cette estimation vient confirmer celle
qui avait été publiée le 4 juillet dernier pour le tout premier baromètre prévisionnel.

R Cette évolution devrait être portée par :

- E** - l'industrie manufacturière et de construction : -1,4 Mt CO₂e (-2,2%) ;
V - les transports : -1,3 Mt CO₂e (-1%) ;
I - l'usage des bâtiments, l'agriculture et la production d'énergie devraient leurs émissions
stagner entre 2024 et 2025.

S Cette faible diminution des émissions de GES confirmerait le ralentissement de la dynamique
I observée ces dernières années. En effet, après de fortes baisses observées en 2022 et 2023 (-3,9%
O et -6,8%), une diminution, plus faible, de -1,8% avait déjà été estimée entre 2023 et 2024 dans le
dernier rapport Secten publié le 16 juin 2025.

N À noter, comme pour le baromètre des émissions mensuelles publié chaque trimestre, les
N émissions estimées dans le cadre du baromètre prévisionnel sont les émissions territoriales
E (émises sur le territoire français) et ce au format Secten, ce qui est difficilement comparable avec le
L format AEA dont à la fois la sectorisation et le périmètre sont différents (format utilisé par l'Insee
pour réaliser son estimation dans sa note de conjoncture de juin 2025).

Prévisions des émissions de GES pour l'année 2025

Baisse de 0,8% des émissions de GES estimée pour fin 2025

Pour cette deuxième édition, le Citepa met à jour son estimation des émissions de GES pour les troisième et quatrième trimestre 2025. En complément des estimations du baromètre pour le premier semestre, l'estimation prévisionnelle permet de disposer ainsi d'un aperçu des émissions pour l'ensemble de l'année 2025.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des résultats. Le premier semestre correspond aux résultats du baromètre historique, les troisième et quatrième trimestres sont les estimations mises à jour du baromètre prévisionnel.

		Baromètre (*)	Baromètre (*)	Prévision (**)	Prévision (**)	
		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Annuel
2024	Industrie de l'énergie	10,7	6,6	6,5	9,5	33,2
2025		10,8	6,4	6,4	9,4	33,1
Evol. %		1,8%	-2,4%	-0,1%	-1,6%	-0,4%
2024	Industrie manufacturière et construction	17,6	14,5	13,7	16,6	62,4
2025		17,7	13,0	13,5	16,9	61,1
Evol. %		0,4%	-10,0%	-1,9%	1,6%	-2,2%
2024	Traitement centralisé des déchets	3,9	3,9	3,9	3,9	15,7
2025		3,9	3,9	3,9	3,9	15,7
Evol. %		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2024	Usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires	20,2	10,6	9,3	16,9	57,1
2025		21,3	9,9	9,0	16,9	57,2
Evol. %		5,4%	-6,0%	-3,5%	0,1%	0,2%
2024	Agriculture/sylviculture	22,2	19,5	17,8	16,5	76,0
2025		22,6	19,7	17,3	16,2	75,7
Evol. %		1,7%	0,9%	-2,9%	-1,7%	-0,3%
2024	Transports	29,7	31,5	32,6	31,1	124,9
2025		29,0	31,4	32,2	31,0	123,6
Evol. %		-2,5%	-0,2%	-1,3%	-0,2%	-1,0%
2024	TOTAL national hors UTCATF	104,3	86,6	83,8	94,5	369,2
2025		105,3	84,4	82,3	94,3	366,3
Evol. %		0,9%	-2,5%	-1,8%	-0,3%	-0,8%

(*) Baromètre trimestriel publié le 7 octobre 2025

(**) Prévisions pour le trimestre à partir des prévisions des indicateurs statistiques disponibles mi-septembre 2025 et des données du baromètre

Tableau 1 – Estimation des émissions de GES en Mt CO₂e par secteur pour l'année 2025

Par rapport à la pré-estimation 2024 de l'inventaire Secten qui s'élève à 369 Mt CO₂e (hors puits de carbone), le baromètre prévisionnel prévoit **une baisse des émissions de seulement 3 Mt CO₂e**, pour revenir à 366 Mt CO₂e en 2025. **Soit une diminution d'environ 0,8% des émissions entre 2024 et 2025.** Cette évolution serait principalement portée par une **baisse des émissions pour le secteur de l'industrie manufacturière et de construction** (-1,4 Mt CO₂e ; -2,4%) **et les transports** (-1,3 Mt CO₂e ; -1%). À l'inverse, les émissions des secteurs de l'énergie, des bâtiments et

de l'agriculture devraient rester stables entre 2024 et 2025.

Vers la fin des baisses record pour la production d'énergie

Les baisses importantes observées ces deux dernières années des émissions sur le secteur (-7% entre 2022 et 2023 et -4% entre 2023 et 2024) devraient fortement se ralentir en 2025. Une diminution de seulement 0,4% est en effet estimée pour cette fin d'année en comparaison avec 2024. Les fortes baisses entre 2022 et 2024 étaient



notamment expliquées par la réduction des émissions associées à la production d'électricité et l'évolution du mix énergétique. Le recours au nucléaire devrait se stabiliser sur le second semestre 2025, restant à un niveau historiquement haut. De plus, le recours aux énergies fossiles étant déjà très bas, il devrait se stabiliser sans permettre le gain observé dans le passé.

À noter que bien que le mix s'améliore, certes à une vitesse moins rapide que ces dernières années, RTE prévoit une demande en électricité à la hausse, ce qui réduit l'impact de l'amélioration du mix. Par ailleurs, cette baisse des émissions relatives à la production d'électricité est compensée par l'évolution estimée pour l'ensemble de l'année du chauffage urbain, en raison notamment au premier trimestre d'un hiver plus rigoureux, ainsi que la reprise des activités de raffinage.

Recul continu de l'activité industrielle

La baisse estimée entre 2023 et 2024 (- 0,9 MtCO₂e ; - 1,4%) avait marqué un tournant dans le niveau de réduction observé les deux années précédentes pour le secteur de l'industrie. Pour 2025, les émissions sont estimées à la baisse à hauteur de - 1,4 Mt CO₂e, soit - 2,2 % par rapport à 2024. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de diminution continue de l'activité dans le secteur industriel et notamment pour les secteurs les plus émetteurs de GES (chimie, production de ciment, métallurgie).

Une baisse plus importante que prévue dans l'édition de juin a été estimée par le baromètre pour le deuxième trimestre, et notamment du fait du recul plus important de certaines activités émettrices. Le baromètre prévisionnel par cette mise à jour réévalue légèrement à la hausse sa prévision pour le second semestre, impliquant une stabilité dans sa prévision des émissions annuelles entre les deux éditions.

Stabilisation des émissions du résidentiel/tertiaire

L'estimation des émissions trimestrielles associées à l'usage des bâtiments réalisées par le baromètre prévisionnel montrent une quasi-stabilisation des émissions entre 2024 et 2025. En effet, une augmentation a été observée par le baromètre pour le premier trimestre, en lien avec la hausse de consommation de gaz et la fraîcheur de l'hiver qui a entraîné un recours plus important au chauffage par

rapport à la même période de 2024. Les émissions du deuxième trimestre sont quant à elles estimées à la baisse par le baromètre. Pour la fin d'année, en lien avec la prévision de consommation des ménages en énergie, corrigée des variations climatiques, une dynamique plus stable est prévue par le baromètre prévisionnel. La légère baisse au troisième trimestre et un niveau quasi similaire pour le dernier trimestre, implique une stabilité pour l'ensemble de l'année 2025 par rapport à l'année précédente.

Tendance contrastée sur les émissions entre repli du cheptel bovin et hausse des apports d'engrais minéraux

Début 2025, le cheptel bovin poursuit sa décapitalisation que ce soit le cheptel de vaches allaitantes (- 3,2 %), ou le cheptel de vaches laitières (- 3,5 %) selon les données de la BDNI. Le cheptel de porcs à l'engrais reste stable (0,0 %) tandis que le cheptel de truies se replie (- 0,9 %). Le cheptel de poulet est en hausse (+ 4,1 %) tandis que le cheptel de canard se replie (- 10,8 %).

D'après les données du bulletin mensuel de conjoncture publié par le SSP (Service de la statistique et de la prospective), le Citepa estime les livraisons d'engrais minéraux pour la campagne 2024-2025 en nette hausse (+ 13,6 %) par rapport à la campagne précédente. Les apports d'engrais azotés estimés (moyenne des livraisons d'engrais des deux dernières campagnes) s'inscrivent ainsi en hausse en 2025 par rapport à 2024 (+ 10,1 %). La part d'urée dans le total de l'azote des engrais minéraux reste à un niveau supérieur à 2022 mais retrouve les niveaux de 2023 avec une reprise des ammonitrates. Le prix des engrais reste stable à un niveau élevé en lien avec des difficultés d'approvisionnement notamment depuis la taxation des engrais russes.

Les émissions de N₂O seront en hausse en 2025 par rapport à 2024 (+ 3,5 %) avec une hausse des apports d'engrais minéraux (azote total). Les émissions de CH₄ s'inscriront en baisse de 2,9 % en lien avec le recul du cheptel bovin. Enfin les émissions de CO₂ seront en hausse de 1,8 % en lien avec une hausse des apports en urée et des consommations énergétiques en agriculture.

Pour l'ensemble des gaz à effet de serre, le Citepa prévoit une stabilisation des émissions agricoles entre 2024 et 2025 (0,3 %).

Une baisse relative pour le secteur des transports

Premier secteur émetteur de GES en France, le transport routier représente un tiers des émissions totales nationales. Estimées à partir de la consommation des ménages en produits pétroliers et

du PIB, les émissions pour le secteur seraient en baisse de 1% entre 2024 et 2025. Par rapport à l'édition de juin 2025, les prévisions sont réévaluées à la baisse, et notamment au troisième trimestre avec une baisse des émissions associées au transport routier de 0,4 Mt CO₂e, soit - 1,3%, par rapport au même trimestre de l'année passée. Les émissions associées au transport maritime et aérien ne sont pas estimées pour cette publication. Les émissions des deux derniers trimestres de 2025 sont donc supposées équivalentes à celles de 2024, dans l'attente d'un modèle adéquat.

Pour en savoir plus

Baromètre prévisionnel

Avec l'intensification des objectifs définis par la prochaine Stratégie nationale bas carbone (SNBC) dans sa version 3, le Citepa a mis au point un baromètre prévisionnel. La méthode de calcul est équivalente à celle du baromètre classique mais met au point des indicateurs prévisionnels et utilise des prévisions de données économiques pour les trimestres à venir fournies par l'Insee. Tout comme pour le baromètre mensuel, l'estimation porte sur les données d'activités fines par sous-secteur utilisées dans les inventaires. Alors que le baromètre mensuel s'appuie sur des statistiques publiques (par exemple la production mensuelle de ciment), le baromètre prévisionnel utilise des prévisions d'indicateurs macro-économiques estimées par l'Insee.

Pour la première fois le 4 juillet 2025, le Citepa a publié un baromètre fournissant des estimations prévisionnelles des émissions de GES de l'année en cours.

Le baromètre prévisionnel présente une estimation des émissions des trimestres N de l'année N en cours non-encore estimés par le baromètre des émissions mensuelles. Ces prévisions pourront être affinées chaque trimestre après la publication du baromètre trimestriel. Le niveau d'incertitude se réduira ainsi dans le temps.

Ce faisant, le Citepa met à disposition du ministère de la Transition écologique un outil d'aide à la décision et approfondit encore sa démarche de transparence vis-à-vis du grand public. Ce baromètre prévisionnel permettra de disposer de prévisions 2025 directement comparables avec les objectifs climatiques de la France, et de vérifier si la trajectoire de réduction d'émissions est compatible avec les objectifs fixés dans le cadre de la SNBC.

[Les différents formats de publication du Citepa - Citepa](#)